



**Public cible :**

1 groupe d'agents CAF

**Pré-requis :**

Aucun pré-requis

**Modalités pratiques**

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et des  
planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

Formations

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:  
€

**Modalités animation :**

En présentiel

**Intervenant :**

**Effectif :**

un groupe d'agents Caf

**Taux de satisfaction /  
appréciations stagiaires :**

En 2025 : 88% (2 sessions,  
19 stagiaires)

# Comprendre l'intercommunalité et son contexte réglementaire et financier - 2 jours

MAJ : Jeudi 19 février 2026

**Objectifs professionnels :**

Comprendre l'intercommunalité et maîtriser son contexte réglementaire et financier

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

- Comprendre les enjeux budgétaires des collectivités locales en 2025
- Disposer des clés de lecture pour mesurer les principaux ratios financiers des collectivités locales
- Comprendre l'analyse budgétaire et financière d'une collectivité locales
- Appréhender les enjeux du SPPE dans la répartition des compétences au sein du bloc local (Communes / EPCI à fiscalité propre)
- Maîtriser l'environnement juridico financier des relations « Communes - EPCI

**Contenu :**

1<sup>ère</sup> journée (9h / 17h30) :

° **Matinée : Eléments de contexte**

- **Introduction sur les modalités d'organisation territoriale du « bloc communal » : Dichotomie des EPCI (périmètres et compétences), modalités de financement et relations financières communes / EPCI - Evolution des communes nouvelles dans le paysage institutionnel.**
- **Zoom sur la situation financière des collectivités locales au 31/12/2024 / perspectives 2025 et 2026 : les enjeux d'investissement, le mix de financement des investissements publics locaux, le poids de l'endettement dans le calcul des critères de déficit public ;**
- **Analyse des principales orientations de la loi de finances 2025**

**intéressant les collectivités locales ;**

° **Après-midi : Eléments d'approfondissement sur l'analyse financière**

- **Les principes de l'analyse financière d'une collectivité locale : les 5 grands principes budgétaires, les ratios financiers, le besoin de financement.**
- **Etude de cas pratique de l'analyse budgétaire et financière d'un EPCI : du compte administratif au budget primitif, en passant par l'affectation du résultat...**

**2<sup>ème</sup> journée (8h30 / 16h) :**

° **Matinée : Zoom sur les compétences « clés » de l'intercommunalité qui impactent l'accompagnement de la CAF**

- **Les périmètres de compétence en matière de SPPE / EJ ;**
- **La compétence de signature de la CTG ;**
- **Les contours de l'action sociale intercommunale : du CCAS au CIAS**

° **Après-midi : Poursuite des échanges / Temps dédié aux questions réponses**

---

**Méthodes mobilisées :**

Support d'intervention transmis en amont de la formation

Echanges et débat entre les participants

---

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont :** sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives

et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes**

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**

**vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**